

# ASSOCIATION DES PÉNITENTS BLANCS DE MONTPELLIER

usuellement appelée

## CONFRÉRIE DES PÉNITENTS BLANCS DE MONTPELLIER

14, rue Jacques Cœur, 34000 MONTPELLIER

N Siret: e, RCS: 776 056 277, NIC: 00010, Code NAF (APE) 9491Z, N° inscription en Préfecture (RNA) : W343008785 Publication au J.O. 20/01/1906, déclaration d'utilité publique publiée le 18/06/1950

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 25 MAI 2024

Samedi des Quatre Temps de Pentecôte.

**Membres présents, excusés et absents.** Cette liste tient lieu de catalogue de la Confrérie.

**Présents :** F. Philippe ARNAUD, S. Michèle AUTEROCHÉ, F. Guillaume BOU, F. Bernard COULOUGNON, F. Claude FAUCHER, S. Christiane IMBERT, F. Michel PIERCHON, F. Yan RODRIGUEZ-LELAURE, F. Serge SUBRA de SALAFA, S. Marie-Claire SUBRA de SALAFA, F. François SCHWERER, F. Guilhem Van den HAUTE.

**Excusés :** F. BEDEL GIROU de BUZAREINGUES, ayant donné son pouvoir au F. Guilhem Van den Haute, F. Jacques de BENOIST de la PRUNAREDE ayant donné pouvoir au F. Guilhem Van den Haute, F. Régis de BELLOCQ-FEUQUIERES ayant donné son pouvoir à la S. Auteroche, F. Renaud CHAULIAC, S. Alette COLLIN, ayant donné son pouvoir au F. Van den Haute, F. Thierry LAVABRE-BERTRAND, ayant donné pouvoir au F. Van den Haute, F. Laurent LIBELLE ayant donné son pouvoir au F. Guilhem Van den Haute, F. Serge MASCARO, F. Émile MONTALTI, F. Alexander RAFFAEL, F. Guillaume ROLAND, F. Georges ROUSSET, ayant donné son pouvoir à la S. Auteroche, S. Caroline SOUDAN, F. Jean-Claude VALETTE, ayant donné pouvoir à la sœur Michèle Auteroche.

**Absents :** F. d'AUZAC de la MARTINIE, F. de BONALD, F. Christophe CLARET, F. Bruno CRES, S. Isabelle DEBECT, S. Carole FALLUT, F. Olivier FALLUT, F. Louis GIRAUD.

**Le prieur ouvre l'assemblée générale à 10h09** par la récitation de la prière de la Confrérie.

Par convention, et suivant les traditions de la Confrérie, le président est dénommé *le prieur*, le vice-président *le sous-prieur*, le bureau *le Bureau de Direction*, le conseil d'administration *le Conseil de Direction* et les administrateurs les *conseillers directeurs*. Cette assemblée générale a été préparée par le conseil de direction du 8 avril 2024. Statutairement, le bureau du conseil de direction est le bureau de l'assemblée générale.

Rappel : Concernant la loi n° 2014-873 du 4 août 2014, le prieur indique que la confrérie est mixte depuis plus de quatre siècles, et que des sœurs ont occupé les plus hautes responsabilités, sauf durant les périodes où les autorités civiles ou les conditions politiques l'ont interdit.

**Seuls les membres à jour de cotisation pourront prendre part au vote.**

#### **I CARNET DE LA CONFRÉRIE : Le prieur prend la parole :**

**Peines :** Nous avons perdu notre frère Henri DELPUECH de COMEYRAS. Ses obsèques ont été célébrées en l'église Sainte-Eulalie en présence d'une forte délégation de la confrérie.

L'état de santé de notre sous-prieur s'est bien amélioré, mais il est encore fatigué. François Régis de BELLOCQ FEUQUIÈRES et sa femme ont été admis en maison de retraite, ce qui est très difficile à vivre pour notre confrère. Il n'est plus en état de venir à la chapelle. Notre prieur honoraire, Emile MONTALTI, est toujours très éprouvé par les deuils qui l'ont touché. Sa fille a quitté Londres pour s'installer à proximité de Saint-Étienne. Ils me chargent tous de vous transmettre leur amitié pour la confrérie et sollicite nos prières. Le F. Jean-Claude VALETTE a perdu son oncle.

**Joies :** Notre frère Louis GIRAUD a terminé sa période de noviciat.

**Admission :** Nous n'avons pas de candidature formalisée, mais plusieurs personnes se montrent intéressées.

Le prieur distribue le *Labarum* aux confrères qui ne l'avaient pas encore retiré à la chapelle.

**L'assemblée approuve le point I : pour 20, abstention 0, contre 0. Approuvé à l'unanimité.**

## II – a RAPPORT FINANCIER, 2023.

Le F. Jacques de BENOIST de la PRUNAREDE absent pour raison de famille a chargé le prier de présenter les comptes 2023.

### A – Bilan

**Association des Pénitents Blancs de Montpellier**  
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023

### BILAN ACTIF et PASSIF

| ACTIF                                   | 2023 |                   | 2022              |                   |
|---|------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Actif immobilisé</b>                 |      |                   |                   |                   |
| Restauration de la Chapelle             |      | 1 672,20          |                   | 0,00              |
| Restauration de tableaux isolés         |      | 20 466,00         |                   | 0,00              |
| Installations techniques                |      | 53 699,29         |                   | 0,00              |
| Immobilisations en cours                |      | 24 950,88         |                   | 55 371,49         |
| <b>Total I</b>                          |      | <b>100 788,37</b> |                   | <b>55 371,49</b>  |
| <b>Actifs circulants</b>                |      |                   |                   |                   |
| Avances et acomptes versés sur commande |      |                   |                   | 0,00              |
| Créances                                |      | 78,91             |                   | 0,00              |
| Autres créances                         |      | 0,00              |                   | 105,00            |
| Charges constatées d'avance             |      | 0,00              |                   | 0,00              |
| Autres valeurs mobilières (actions CA)  |      | 10 200,00         |                   | 10 200,00         |
| C.A. Compte courant                     |      | 38 388,00         |                   | 9 098,78          |
| C.A. Livret A                           |      | 82 450,87         |                   | 80 114,21         |
| C.A. CSL                                |      | 72 491,47         |                   | 96 991,59         |
| Caisse                                  |      | 3 392,76          |                   | 241,20            |
| Virements internes                      |      | 0,00              |                   | 0,00              |
| <b>Total II</b>                         |      | <b>207 002,01</b> |                   | <b>196 750,78</b> |
| <b>TOTAUX GENERAUX</b>                  |      | <b>307 790,38</b> | <b>307 790,38</b> | <b>252 122,27</b> |

| PASSIF  | 2023 |                   | 2022              |                   |
|---|------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Fonds propres</b>                                      |      |                   |                   |                   |
| Fonds associatifs sans droits de reprise                  |      |                   |                   |                   |
| Legs et donations avec contre partie d'actifs immobiliers |      |                   |                   |                   |
| Fonds associatifs avec droit de reprise                   |      |                   |                   |                   |
| Legs et donations sans contrepartie d'actifs immobiliers  |      |                   |                   |                   |
| Réserves  |      | 66 802,01         |                   | 62 247,04         |
| Autres réserves   |      | 4 701,94          |                   | 4 701,94          |
| <b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>                  |      | <b>21 927,03</b>  |                   | <b>4 554,97</b>   |
| Subvention d'investissement de l'Etat                     |      | 35 645,75         |                   | 1 340,00          |
| Subvention d'investissement de la Région                  |      | 0,00              |                   | 0,00              |
| Subvention d'investissement du Conseil Départemental      |      | 10 259,00         |                   | 10 259,00         |
| Subvention d'investissement de la Commune                 |      | 0,00              |                   | 0,00              |
| <b>Total I</b>  |      | <b>139 335,73</b> |                   | <b>83 102,95</b>  |
| <b>Fonds dédiés</b>                                       |      |                   |                   |                   |
| Fonds dédiés Restauration Chapelle                        |      | 99 623,19         |                   | 99 623,19         |
| Fonds de Réserve  |      | 5 000,00          |                   | 5 000,00          |
| Souscription Fondation du Patrimoine                      |      | 61 131,70         |                   | 61 131,70         |
| Fonds dédiés Restauration des Croix Publiques             |      | 2 649,76          |                   | 2 649,76          |
| Fonds dédiés Messes AP                                    |      | 0,00              |                   | 0,00              |
| Reprise sur Fonds dédiés                                  |      |                   |                   | 0,00              |
| <b>Total II</b>   |      | <b>168 404,65</b> |                   | <b>168 404,65</b> |
| <b>Provisions</b>   |      | 0,00              |                   | 0,00              |
| <b>Total III</b>  |      | <b>0,00</b>       |                   | <b>0,00</b>       |
| <b>Dettes</b>   |      | 0,00              |                   | 614,67            |
| <b>Produits constatés d'avance</b>                        |      | 50,00             |                   | 0,00              |
| <b>Total IV</b>   |      | <b>50,00</b>      |                   | <b>614,67</b>     |
| <b>TOTAUX GENERAUX</b>                                    |      | <b>307 790,38</b> | <b>307 790,38</b> | <b>252 122,27</b> |

Les travaux de la Chapelle et de la restauration du plafond engagés en 2021, se sont poursuivis en 2022 pour un total de 55 371,49€. Ils se sont terminés en 2023. Le total des investissements liés à ce projet représente une dépense de 75 837,49€. Pour rappel en 2021, nous avons reçus des fonds (le Département de l'Hérault, la DRAC et la Fondation du patrimoine) afin de financer ces travaux pour un total de 72 730,70 €.

De nouveaux travaux ont démarré en 2023 pour un total de 24 950,88€ et ne sont pas encore terminés. Ils ont été positionnés en immobilisation en cours (Sécurité incendie / alarme / Travaux).

En termes de disponibilités de trésorerie, on avait au 31/12/2022, un solde de 186 445,78 €, et nous finissons l'année 2023 avec un solde de 196 723,10 €. Soit une augmentation de la trésorerie de 10 277,32 €.

Cette évolution est principalement liée au résultat net de l'année dont le détail vous sera présenté dans quelques minutes.

Côté passif, le résultat 2022 a été affecté au compte de réserve conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 01/07/2023.

Les dettes 2023 correspondent à un produit constaté d'avance lié à la cotisation 2024 payée en fin d'année 2023 par un membre adhérent de la confrérie.

Ce qui nous fait un total de bilan de 307 790,38€, comparé à celui de 2022 qui était de 252 122,27 €.

## B – Compte de résultat

|   |
|---|
| <b>Association des Pénitents Blancs de Montpellier</b><br>COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023 |
|---|

### COMPTE DE RESULTAT

|   | 2023              | 2022              |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Produits d'exploitation</b>            |                   |                   |
| Cotisations                               | 1 300,00          | 755,00            |
| Ventes de Biens et Services               |                   |                   |
| Vente de Biens                            | 8 785,68          | 6 154,36          |
| Vente de Prestations de service           | 1 933,00          | 2 136,00          |
| Produits de Tiers Financeurs              |                   |                   |
| Dons liés à la générosité du public       | 17 442,61         | 15 757,85         |
| Contribution financière                   | 0,00              | 0,00              |
| Subventions                               | 0,00              | 0,00              |
| Utilisation des fonds dédiés              | 0,00              | 0,00              |
| Produits divers de gestion                | 0,00              | 0,00              |
| <b>Total I</b>                            | <b>29 461,29</b>  | <b>24 803,21</b>  |
| <b>Charges d'exploitation</b>             |                   |                   |
| Achats                                    |                   |                   |
| Achats non stockés (eau, électricité)     | -998,23           | -921,15           |
| Achats stockés                            | -3 935,57         | -5 959,34         |
| Variation de stock                        | 0,00              | 0,00              |
| Fournitures                               | -1 141,70         | -2 850,76         |
| Autres achats et charges extérieures      | -3 363,42         | -6 681,04         |
| Divers vie de la Confrérie                | 0,00              | 0,00              |
| Assurances                                | -3 185,50         | -3 185,52         |
| Aides Financières                         | 0,00              | 0,00              |
| Traitements liés aux activités cultuelles | -2 491,00         | -1 688,00         |
| Cotisation Fédération des pénitents       | -75,00            | 0,00              |
| Frais de réception                        | 0,00              | 0,00              |
| Engagement à réaliser fonds dédiés        | 0,00              | 0,00              |
| <b>Total II</b>                           | <b>-15 190,42</b> | <b>-21 285,81</b> |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>            | <b>14 270,87</b>  | <b>3 517,40</b>   |

L'année 2023 se termine avec un excédent de 21 927,03€, en augmentation de 17 372,06€ par rapport à 2022. Ce résultat s'explique en raison de la combinaison de l'augmentation des produits d'exploitation (+4 658,08 €) et de la baisse des dépenses d'exploitation (-6 095,39€).

Les produits d'exploitation s'élèvent à 29 461,29 € en 2023 et sont en augmentation de 19% par rapport à 2022.

Les ventes de biens et services ont représenté 10 718,68 € en 2023, contre 8 290,36 € en 2022, soit une augmentation de 29% (à lier à l'augmentation de la fréquentation de la chapelle) .

Les ventes de biens qui incluent les livres, les santons, les plaquettes, les cierges et 448 confitures. Le tout s'élève à 8 785,68 € en 2023, soit une forte hausse de +42% par rapport à 2022. Les ventes de biens avaient déjà fortement progressé entre 2021 et 2022 de 24%.

Les ventes de prestations de services qui avaient baissé de 47% entre 2021 et 2022 ont continué à baisser mais dans une moindre mesure. Elles s'établissent à 1 933,00 € en 2023, soit une baisse de 10% par rapport à l'année précédente.

Les dons s'élèvent à 17 442,61 € en 2023 et sont en hausse de 11% par rapport à l'année précédente.

Le reste des produits d'exploitation correspond aux cotisations annuelles des membres de la confrérie pour un montant de 1 300,00 €, en forte augmentation par rapport à 2022. Pour rappel, en 2022, nous avons eu des problèmes de collecte de cotisations avec certains adhérents

Les charges d'exploitations s'élèvent à 15 190,42 € en 2023, soit une baisse de 29%.

Certains postes de dépenses sont en forte baisse entre 2022 et 2023 :

- Achats stockées 3 935,57 € soit -34% par rapport à 2022 (achats de cierges et de santons, achats de recharge pour les lumini car nous récupérons +/- 50% des godets),

- Fournitures diverses (pour rappel en 2022, nous avons acheté un ordinateur portable, un lave-vaisselle, ...)

- Autres achats et charges externes 3 363,42 €, soit -50% par rapport à 2022 (pour rappel en 2022, nous avons réglé la restauration d'une ancienne bannière confrérie fixée sur toile 800€, restauration tableau St Pierre 300€, restauration dorure 960€, sécurité incendie 1680€, réparation porte principale 1507€)

Le résultat d'exploitation de l'année 2023 est de 14 270,87 € en augmentation de 406% par rapport à l'année précédente.

En complément :

Le résultat financier s'établit à 3 538,42 € en 2023, et est en augmentation de 175% par rapport à l'année précédente. Cette évolution est liée à la hausse des taux d'intérêts sur les placements de nos excédents de trésorerie.

Le résultat exceptionnel s'élève à 4 117,74€ :

Un produit exceptionnel de 4 126,24 € correspond à la reprise d'une subvention de la DRAC obtenue en 2023 et venant financer les dépenses supplémentaires constatées lors de travaux en 2017.

Une charge exceptionnelle de 108€ a été constatée en 2023 liée à une dépense de 2022.

Le frère Serge SUBRA de SALAFA pose des question sur le fonctionnement de la collecte de la Fondation du Patrimoine et sur la manière dont elle est intégrée au compte de la Confrérie. Le prieur répond que cette collecte se fait au profit du projet de restauration de la chapelle. Les sommes versées sont gardées par la Fondation du Patrimoine et reversées en fonction de l'avancée des travaux. Le prieur rappelle que les principales sources de financement de la restauration sont les dons pour la restauration, l'affectation des excédent annuels et la réversion de la collecte de la fondation du patrimoine. La souscription de la Fondation du Patrimoine.

Le sœur Michèle AUTEROCHÉ remercie les sœurs Marie-Claire SUBRA de SALAFA, Caroline SOUDAN et Christiane IMBERT pour leur aide dans la fabrication des confitures. Elle évoque aussi le dévouement de notre confrère Jean-Claude VALETTE qui confectionne la crèche qui s'améliore chaque année. Le prieur remercie notre consœur et indique que nous évoquerons la crèche dans le rapport d'activité de la confrérie.

**Association des Pénitents Blancs de Montpellier**

Comptes annuels au 31/12/2023

**IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS**

| <b>IMMOBILISATIONS</b>                                 | <i>Valeur brute<br/>début<br/>exercice</i> | <i>acquisitions</i> | <i>cessions</i> | <i>virement<br/>poste à poste</i> | <i>Valeur brute<br/>fin exercice</i> |
|--|--|---------------------|-----------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>                   |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Frais établissement                                    |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Autres immobilisations incorporelles                   |  |                     |                 |                                   |                                      |
| <b>TOTAL ( I )</b>                                     |  |                     |                 |                                   |                                      |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>                     |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Terrains   |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Constructions, installation, agencement et aménagement |  | 75 837              |                 |                                   | 75 837                               |
| Installations techniques matériel et outillage         |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Installations générales, aménagements divers           |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Matériel de transport                                  |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Matériel de bureau et informatique                     |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Mobilier   |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Autres   |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Immobilisations corporelles en cours                   | 55 371                                     | 24 951              | 55 371          |                                   | 24 951                               |
| Avances et acomptes                                    |  |                     |                 |                                   |                                      |
| <b>TOTAL ( II )</b>                                    | <b>55 371</b>                              | <b>100 788</b>      | <b>55 371</b>   |                                   | <b>100 788</b>                       |
| <b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>                     |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Participations   |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Prêts  |  |                     |                 |                                   |                                      |
| Autres titres et immobilisations financières           |  |                     |                 |                                   |                                      |
| <b>TOTAL ( III )</b>                                   |  |                     |                 |                                   |                                      |
| <b>TOTAL ( I+II+III )</b>                              | <b>55 371</b>                              | <b>100 788</b>      | <b>55 371</b>   |                                   | <b>100 788</b>                       |

| <b>AMORTISSEMENTS</b>                                  | <i>Valeur début<br/>exercice</i> | <i>Dotations<br/>exercice</i> | <i>Reprise<br/>exercice</i> | <i>virement<br/>poste à poste</i> | <i>Valeur fin<br/>exercice</i> |
|--|----------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>                   |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| Frais établissement                                    |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| Autres immobilisations incorporelles                   |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| <b>TOTAL ( I )</b>                                     |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>                     |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| Constructions, installation, agencement et aménagement |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| Installations techniques matériel et outillage         |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| Installations générales, aménagements divers           |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| Matériel de transport                                  |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| Matériel de bureau et informatique                     |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| Mobilier   |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| Autres   |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| <b>TOTAL ( II )</b>                                    |                                  |                               |                             |                                   |                                |
| <b>TOTAL ( I+II )</b>                                  |                                  |                               |                             |                                   |                                |

Le prieur remercie le trésorier, sa fille et son fils Xavier pour leur travail.

**Le prieur propose d'affecter le résultat au compte de réserve afin de pouvoir mener à bien la restauration de la chapelle. Pour 21, abstention 0, contre 0.**

**Le résultat est affecté à la restauration.**

Le prieur propose de continuer à ne pas faire figurer les contributions volontaires en nature, conformément à l'esprit de désintéressement et d'anonymat qui la caractérise depuis sa création.

**Approbation du rapport financier : Pour 20, abstention 0, contre 0.  
LE RAPPORT EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

### III - RAPPORT D'ACTIVITÉ Le Prieur présente le rapport d'activité de l'année.

#### A - Fonctionnement de la Confrérie.

Les Conseils de Direction ont été régulièrement tenus ou ont été remplacés par des réunions d'information ouvertes à tous les confrères.

#### B - Activités de la Confrérie.

##### 1 – Activités culturelles

Le chanoine PLAGNIOL, curé de la paroisse Cathédrale, a demandé à avoir un ministère moins lourd à la suite de gros problèmes de santé. Il sera remplacé le 1 septembre par le chanoine Yannick CASAJUS que plusieurs d'entre nous connaissent..

##### 1-a Activités culturelles à la chapelle :

**α - Les messes hebdomadaires** Malheureusement, la messe du jeudi 11h30 ne peut plus être assurée en raison d'un changement d'horaires à Saint-Denis. L'abbé GREGOIRE qui a célébré la messe de ce matin est actuellement en repos. Il reprendra habituelles messes prochainement.

**β – Les messes du premier lundi du mois pour la délivrance des âmes du purgatoire** ont repris leur rythme habituel après une petite interruption.

**γ – Les deux messes pour les Pénitents défunts** ont été célébrées par notre chapelain l'abbé GREGOIRE.

**δ – La messe de la Sainte Foy** a été célébrée par l'abbé GREGOIRE.

**ε – Les Leçons de Ténèbres du Samedi Saint** ont été chantées à la chapelle.

**ζ – L'Adoration du Saint Sacrement avec permanence de confessions le vendredi entre 12h00 et 14h00** s'est poursuivie cette année.

**η - Les chemins de croix des vendredis de Carême** se sont bien déroulés.

**θ – Le chapelet du deuxième lundi du mois** s'est tenu régulièrement.

**ι – Le chapelet pour la France** est récité la samedi à 14h30.

**κ – Une messe commémorant le quatre-centième anniversaire de notre retour à la chapelle** a été célébrée par le chanoine GUIMBRETIERE qui était de passage à Montpellier.

**λ – Messe de la Pentecôte.** Suite au violent orage du 18 mai, l'église Sainte-Eulalie a dû être fermée par sécurité. Nous avons accueilli le lendemain les fidèles de cette église avant qu'une solution plus pérenne ne soit trouvée. Nous ne pourrions en effet pas accueillir tant de monde durant les travaux.

##### 1-b Activités culturelles hors de la chapelle.

**α - Le Chemin de Croix du Vendredi de la Passion dans les rues de Montpellier** a été renouvelé avec une assistance accrue. Il est organisé par la paroisse est par nous, y compris pour les déclarations en Préfecture. Comme l'an dernier, une délégation de Pénitents bleus c'est jointe à nous.

**β – Les pèlerinage des Saintes aux Saintes Marie de la Mer.** Outre le traditionnel pèlerinage d'octobre, nous avons été conviés pour la première fois au pèlerinage de décembre qui se fait en toute intimité entre habitants des Saintes à l'année. Ce fut une très belle cérémonie avec la procession aux flambeaux.

**γ – La procession de la Saint-Louis à Aigues-Mortes** c'est bien déroulée.

**δ – La messe de la Saint-Vincent de Paul à la Miséricorde** a été célébrée.

**ε – Le service d'autel** s'est poursuivi à Sainte-Eulalie, jusqu'à la brusque fermeture de cette église la semaine dernière. Nous avons été présents en corps pour la messe de minuit et pour le Semaine Sainte. Nous verrons ce qu'il adviendra avec la fermeture de Sainte-Eulalie suite aux inondations du 18 mai.

**ζ – Maintenance 2024 à Monaco.** Nous avons été 9 à être présents à l'invitation de nos confrères. Ce fut une très belle Maintenance.

## **1 – c Activités au cimetière Saint-Lazare**

**α - Accompagnement des défunts.** Nous sommes désormais quatre à nous relayer au cimetière le mercredi avec l'abbé GREGOIRE et le samedi matin avec le chanoine DUMAS, plus quelques remplacements. Nous faisons toujours les accompagnements à la tombe et des prières pour les indigents. Le prieur signale quelques difficultés liées à l'actualité internationale.

**β – La bénédiction générale du cimetière Saint-Lazare le 1<sup>er</sup> novembre** a été célébrée par le chanoine PLAGNIOL.

**γ – La procession et la bénédiction des tombes le jour des défunts** s'est elle aussi bien déroulée suivie d'un goûter chez nos confrères SUBRA de SALAFA.

## **2 – Autres activités**

**2 - a Les croix publiques :** Le prieur évoque les cas des croix du Plan Cabanes et de la Pierre Rouge. Le F. Guillaume BOU indique que l'état de cette dernière se dégrade. Il faudra que nous puissions intervenir rapidement à ce propos. Nous essayerons de prendre contact avec la municipalité afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

**2 - b La Crèche de Noël** a été particulièrement réussie. C'est notre confrère Jean-Claude VALETTE qui s'en charge depuis 2013. La crèche 2023-2024 a accueillie 32 500 visiteurs, malgré l'avancement de Montpellier en lumière à la mi-novembre, ce qui ne nous a pas permis d'ouvrir. La crèche de cette année a été particulièrement appréciée.

### **2 - c Entretien courant de la chapelle :**

**α - Ménage :** Le ménage s'est fait plus régulièrement grâce à l'intervention de M. Sandrine PALADINI qui nous a très gentiment proposé son aide efficace.

**β – Présence de rats dans la chapelle :** La prolifération des rats au centre ville a provoqué un début d'invasion de la chapelle, les rats ayant creusé un passage sous la petite porte d'entrée. Prise tôt, cette infestation a été rapidement jugulée par la pose d'un enduit fibré sur la dite marche et la mise en place de boîtes de raticide.

**γ – Réparation sur le réseau des eaux pluviales :** Une fuite est apparue sur une canalisation d'évacuation des eaux pluviales de la coursière basse, au niveau du passage de la canalisation en plomb à celle en fonte. La fuite a été traitée par chemisage afin de ne pas endommager les reste de l'installation.

**δ – Modification de la sortie de secours pour en faire une entrée secondaire de la chapelle :** Il a été difficile de trouver une entreprise qui puisse réaliser cette résolution votée l'an dernier. Les travaux ont finalement été réalisés le 29 avril par un artisan conseillé par notre F. Yann RODRIGUEZ—LELAURE.

**ε – Sécurisation des parties accessibles au public :** Suite aux vols de l'an dernier, nous avons équipé différents tiroirs de serrures.

**ζ – Mise en place d'un interrupteur général au niveau du rez-de-chaussée.** Depuis la mise en place de l'alarme, la procédure pour allumer et éteindre l'électricité de la chapelle est devenue plus compliquée. Un système d'arrêt général, hors alarme, a été mis en place au niveau de l'entrée de la chapelle.

**2 - d Collectes de nourriture** non périssable, pour la B.A.D.H. Comme tous les ans, nous sommes intervenus es qualité pour la collecte nationale et pour la collecte de printemps à l'Intermarché de l'avenue Clémenceau.

**2 - e Collectes de vêtements** que nous redistribuons directement ou que nous apportons à la friperie de la conférence de Saint Vincent de Paul rue Saint Denis.

**2 – f Vols.** Nous avons eu un jeune bénévole qui c'est proposé au moment de Noël. Malheureusement nous nous sommes rapidement aperçu qu'il prenait de l'argent dans la caisse. Au vu du jeune âge et de l'immaturité manifeste du fautif, nous n'avons pas porté plainte. Cela nous amené à ne plus laisser aucune somme d'argent dans la sacristie, sauf les honoraires de messe qui sont désormais sous clef.

**2 - g Ouvertures au public de la chapelle.**

**α - La chapelle a été ouverte au public.** Nous avons accueilli 61 448 visiteurs en 2023, battant de 142 visiteurs notre chiffre record de 2018. Nous avons notamment ouvert les matinées du juillet et d'août entre 10h30 et 12h30 et lors d'événements au centre-ville (Grand Bazar, ...) avec un certain succès.

**β – Les Visites commentées de la chapelle** vont reprendre cet après-midi, en lien avec la pastorale du tourisme de la paroisse cathédrale.

**γ – Les journées du patrimoine** se sont bien déroulées et un atelier de démonstration de restauration de tableaux a été fait par Toshiro MATSUNAGA.

**δ – Paiements dématérialisés :** Nous avons acheté un terminal proposé par notre banque. Il fonctionne avec un téléphone associé via une application.

**2 – h Exposition et conférence à Villeneuve-lez-Avignon.** A l'invitation de l'association de sauvegarde la chapelle baroque de cette ville, nous avons prêté des objets pour une exposition dans leur chapelle qui a rencontré un beau succès. Elle s'est accompagnée d'une conférence du prieur qui a invité nos confrères Gris d'Avignon à prendre la parole. La salle s'est finalement révélée trop petite au vu de l'affluence.

**2 – i Sortie culturelle en Provence.** A l'initiative de notre frère Laurent LIBELLE, nous avons eu une sortie culturelle en Provence. Ce fut une belle journée que nous espérons voir se reproduire. Plusieurs propositions pourraient être envisagées.

Le frère Serge SUBRA de SALAFA évoque la confrérie des Saintes Epines de Perpignan et demande si nous avons des relations avec elle. Le prieur indique qu'il connaît cette confrérie mais que nous avons surtout des rapports avec la Sanch à laquelle ils sont affiliés. Le prieur est tout à fait ouvert à un rapprochement avec cette confrérie. Pour mémoire cette confrérie fut fondée en 1590 en l'église Saint-Matthieu de Perpignan suite au legs de quatre épines de la Sainte Couronne de notre Sauveur par le roi Philippe le Hardi. Une chapelle latérale de l'église est affectée à la Confrérie.

## **C- Patrimoine de la Confrérie.**

### **1 – Restauration et valorisation du patrimoine de la confrérie.**

**1 - a Restauration d'un portrait d'évêque.** La restauration du portrait décidée l'an dernier sera achevée pour les Journées du Patrimoine. Il faudra faire restaurer son cadre.

**1 - b Restauration du plafond et du registre haut du lambris de la chapelle.** Le prieur présente le budget de l'opération établi à partir des devis. Nous avons eu une longue phase de négociation qui a abouti à une forte baisse par rapport aux premières

propositions. Nous avons notamment reporté la création des jalousies nord à l'opération suivante. En option non comptabilisée sur l'estimatif, elles ont été imposées dans l'autorisation de travaux. Nous nous sommes aussi chargés du déplacement du mobilier de la chapelle, ce qui représente une forte économie. L'opération s'est déroulée ce lundi. Monsieur MATSUNAGA a aussi accepté de revoir son devis à la baisse. Grâce à cela, nous avons réussi à respecter le chiffrage prévisionnel malgré un travail plus important que prévu. L'opération devrait durer 12 mois. Les échafaudages et la zone de travail occuperont à partir de lundi la quasi totalité de la partie nord de la nef, mais la chapelle restera accessible.

| <b>BUDGET OPERATION DE RESTAURATION PHASE I</b> |                   |  |                   |
|---|-------------------|--|-------------------|
| <b>DEPENSES</b>                                 |                   | <b>FINANCEMENTS</b>                      |                   |
| Lot1 échafaudages                               | 22 511,50         | Subvention DRAC                          | 87 851,47         |
| Lot2 maçonnerie                                 | 2 149,31          | Département (vote le 24 juin)            | 26 355,44         |
| Lot3 protection du mobilier                     | 8 756,35          | Commune de Montpellier (en attente)      | 26 355,44         |
| Lot4 restaurations des peintures                | 93 480,00         | Club des mécènes Fondation du Patrimoine | 8 000,00          |
| Lot5 ébénisterie                                | 12 129,41         | Fond collectés Fondation du Patrimoine   | 5 100,00          |
| Lot6 restauration des lambris                   | 18 998,40         | Fonds propres                            | 22 040,59         |
| Maîtrise d'œuvre, divers                        | 17 677,97         |  |                   |
| <b>Total</b>                                    | <b>175 702,94</b> | <b>Total</b>                             | <b>175 702,94</b> |

Concernant les financements, la subvention de la DRAC a été accordée sur les derniers fonds disponibles de 2023. Celle du conseil départemental devrait être votée le 24 juin, juste avant le début effectif des travaux. Nous avons aussi répondu à un appel à projet de la Métropole ouvert aux associations. Mais elles en ont finalement été exclues. Nous avons donc redéposé une demande auprès de la municipalité. Elle est en cours d'examen. L'état de la collecte de dons de la Fondation du patrimoine est celle de ce jour. La plupart des dons se font habituellement l'été, mais surtout en fin d'année.

**1 - c Réalisation d'une vidéo pour la restauration de la chapelle.** Nous avons accepté qu'un court métrage soit tourné dans la chapelle en échange d'une vidéo sur notre projet de restauration de la chapelle. Le réalisateur, catholique pratiquant, est très professionnel et est tout à fait disposé à réaliser d'autres collaborations du même genre pour nous aider à collecter des fonds pour la chapelle ou pour nous faire connaître.

**1 - d Restauration des Anges porteurs des instruments de la Passion.** Ce tableau est restauré et est allé rejoindre *La Fuite en Egypte* sur la tribune.

**1 - e Sécurité de la chapelle.** L'alarme anti-incendie est placée, conformément aux exigences. La fonction anti-intrusion demande encore des ajustements.

**1 - f Acquisitions.** Nous continuons à enrichir le patrimoine de la Confrérie suivant les opportunités que la providence nous offre. Nous avons pu racheter un petit tableau peint vers 1650 et représentant deux pénitentes en prières au pied du Christ crucifié.

## 2 Dépôts et dons.

**2-a Don d'une armoire d'époque Louis XIV :** Monsieur BOUSQUET nous a fait don d'une bonnetière Louis XIV. Nous l'en remercions. Elle a été mise en place ce mercredi 22 mai et servira, entre autre, au rangement des chapes à la sacristie.

**2-b Don de livres :** Monsieur Maurice de CAZAUBON, petit-neveu de notre ancien aumônier, l'abbé VIGROUX, nous a donné d'autres livres. Avec ceux donnés par le prieur et par le F. ARNAUD, ils vont rejoindre la bibliothèque religieuse et historique que la Confrérie a constitué ces dernières années.

**Approbation du rapport d'activité : Pour 20, abstention 0, contre 0.**

## LE RAPPORT EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

### IV – PROJETS POUR 2024-2025

#### A – Vie de la Confrérie

**1 – Le prieur évoque le jubilé 2025 à Rome et plus particulièrement la période du 16 au 18 mai pour le Forum paneuropéen des confréries.** En voici le programme :

- Vendredi 16 : Pèlerinage à la Porte Sainte et réunion des confréries sur la Piazza del Popolo (réunion de travail pour les responsables des fédérations).

- Samedi 17 : Réunions de la Maintenance à la Trinité des Monts puis grandes processions avec nos bannières.

- Dimanche 18 : Messe sur la place Saint Pierre où, si nous sommes trop nombreux, sur un aéroport désaffecté. La Maintenance espère nous y voir nombreux afin de représenter la France en face de la multitude des pénitents hispaniques et italiennes.

Les hébergements sont déjà pris d'assaut, ceux qui voudraient venir ne doivent pas tarder à réserver leurs places. Les Pénitents d'Aigues Mortes et les Bleus de Montpellier voudraient faire un bus commun. Le prieur demande qui serait intéressé. Les présents vont y réfléchir.

Deux dates sont prévues afin de nous préparer spirituellement à ce Forum. Alain VIGNAL, secrétaire de la Maintenance relayera les informations sur le site de la Maintenance.

- **Le samedi 29 juin** journée de prière. La Maintenance demande à chaque confrérie d'organiser une journée de prière ou messe dans le cadre de l'Année Sainte. Nous verrons au début du moins ce que nous pourrions proposer en fonction de l'avancement des travaux.

- **Le « Rosary Day » le 7 octobre.** Nous sommes appelés à nous y associer par la récitation du saint rosaire dans nos chapelles. Compte tenu de l'actualité, il faudra particulièrement veiller à la sécurité. Le prieur ne cache pas, à ce jour, son inquiétude à ce sujet. Nous verrons comment les choses ont évoluées d'ici là.

**2 – Le prieur rappelle la proposition du punctuateur de réunir une petite chorale pour le chant grégorien.** Nous verrons comment mettre cette chorale en place ces prochains mois.

**3 – Chant des Vêpres le dimanche.** En complément de la proposition du punctuateur, le prieur rappelle la tradition ancienne que les Pénitents chantent les Vêpres le dimanche. Il ne s'agit pas de le mettre en place rapidement, mais plus d'une proposition de moyen terme.

**4 – Création d'un santon représentant Alfred Bruyas.** Malheureusement monsieur QUILIEZ, des santons Jouve, ne sera pas en mesure de nous les fournir cette année. Cela fait trois ans que nous attendons. Il sera sans doute trop tard pour cette année, mais le prieur évoque l'idée de demander à un santonnier de reproduire la fontaine des trois grâces. Les frères Claude FAUCHER et Michel PIERCHON se demandent si ce type de représentation est en adéquation avec le vocation de la Confrérie.

**5 – Question des Adorations du Saint Sacrement durant les travaux.** Il est possible que les travaux prévus ces prochaines années nous obligent à déplacer les Adorations du Saint Sacrement en fin de journée.

**6 – Mise à jour de notre communication sur internet et sur les réseaux sociaux.** Notre site internet a maintenant près de 15 ans. Il serait bon de remettre sa forme à jour et d'améliorer notre visibilité.

**7 – Classement de la petite bibliothèque religieuse de la confrérie.** Il serait bon de commencer à classer les livres qui nous ont été donnés ces dernières années.

**8 – Réalisation d'un panneau avec l'inscription INRI** destiné à la procession du Chemin de Croix du Vendredi de la Passion. La sœur Michèle AUTEROCHÉ demande comment serait réalisé se panneau. Le prieur propose de le faire en bois en reprenant soit la seule inscription INRI, soit la totalité du motif de la condamnation dans les trois langues.

## **B – Restauration de la chapelle**

**1 – Sensibilisation du public à la restauration.** La chapelle restera ouverte durant le chantier, à l'exception de quelques périodes comme le montage des échafaudages ou le transport des toiles. Nous prévoyons de faire une opération *Chantier ouvert* juste avant ou préférentiellement après les journées du patrimoine. Nous espérons ainsi intéresser le public à l'opération et susciter des dons pour pouvoir poursuivre l'opération. De manière générale, nous devrons être plus présents sur les nouveaux médias.

**2 – Phase II et éventuelle opération intermédiaire.** A l'issue de la phase actuellement en cours de démarrage, nous espérons lancer la phase II. Par rapport au découpage proposé l'an dernier, il faudra rajouter la réalisation de jalousies dans les arcades nord. C'est une exigence de la DRAC. Même si ce n'est pas le but premier, cela réglerait le problème de la hauteur insuffisante des gardes corps de la coursière et devrait nous permettre de l'ouvrir au public si cela s'avérait nécessaire. Il est aussi possible que la question des jalousies fasse l'objet d'une opération intermédiaire spécifique avec, peut-être, le traitement des boiseries des arcades.

**3 – Remplacement de l'éclairage de la chapelle.** Le prieur propose que nous étudions, et qu'éventuellement nous commençons à mettre en place, un éclairage adapté aux parties restaurées des décors de la chapelle. Il sera en effet indispensable de montrer au public le résultat des travaux de restauration afin de susciter des dons. Or, dans l'état actuel des choses, les œuvres seront difficilement visibles car elles sont à contre jour. Le prieur propose donc de lancer l'étude d'éclairage à la fin de la phase I, profitant notamment de la présence des échafaudages, tout en sachant que ces derniers seront aussi une gêne. Le prieur a demandé à notre architecte de réfléchir à cette problématique.

## **C – Petits aménagements de la chapelle - divers**

**1 – Mise en place d'un plan d'évacuation et de Blocs Autonomes d'Eclairages de Sécurité :** Cette question devrait être traitée avec les études complémentaires sur les installations électriques de la chapelle.

**2 – Remplacement des extincteurs.** Les extincteurs actuels arrivent à leur date légale de remplacement. Le prieur propose de les remplacer à l'identique, mais par d'autres plus adaptés aux spécificités de la chapelle, suivant les préconisations données par Monsieur BISCANS dans son rapport sur la sécurité de la chapelle.

**3 - Nécessite de renouveler le traitement insecticide sur plusieurs meubles,** notamment dans la salle du conseil.

**4 – Réparations sur les vêtements et ornements liturgiques.** C'est notre sœur Aliette COLLIN qui se charge de ces travaux de couture.

### **Approbation des projets 2024-2025**

**Pour 20, abstention 0, contre 0.**

**LES PROJETS SONT APPROUVÉS A L'UNANIMITÉ**

## **V – BUDGET 2025**

**1- Cotisation 2025** Le prieur propose de maintenir la cotisation annuelle à 50 €. **La cotisation pourra s'accompagner d'un don qui pourra être déduit des impôts sur le revenu.**

**2- Droit d'entrée.** Le prieur propose de maintenir le droit d'entrée à 50€.

**L'assemblée maintient la cotisation et le droit d'entrée à 50 € pour 2025, pour 20, abstention 0, contre 0. LA COTISATION ET LE DROIT D'ENTREE RESTENT FIXÉS À 50 €.**

En l'absence du trésorier, le prieur présente le budget de l'association pour 2025.

| <b>ASSOCIATION DES PENITENTS BLANCS DE MONTPELLIER - BUDGET 2025</b>   |                   |
|--|-------------------|
| <b>Produits d'exploitation (total I)</b>                               | <b>31 300,00</b>  |
| Cotisations  | 1 300,00          |
| Vente de Biens   | 8 000,00          |
| Vente de Prestations de service  | 2 000,00          |
| Produits de Tiers Financeurs   |                   |
| Dons liés à la générosité du public                                    | 20 000,00         |
| Contribution financière  |                   |
| Subventions de fonctionnement  | ,00               |
| Produits divers de gestion   | ,00               |
| <b>Charges d'exploitation (total II)</b>                               | <b>20 390,00</b>  |
| Achats non stockés (eau, électricité)                                  | -1 500,00         |
| Achats stockés   | -4 000,00         |
| Variation de stock   | ,00               |
| Fournitures  | -2 000,00         |
| Autres achats et charges extérieures (dont maintenance système alarme) | -3 500,00         |
| Abonnement alarme  | 2 800,00          |
| Divers vie de la Confrérie   | -200,00           |
| Assurances   | -3 500,00         |
| Aides Financières  | -200,00           |
| Traitements liés aux activités culturelles                             | -2 500,00         |
| Cotisation Fédération des pénitents                                    | -90,00            |
| Frais de réception   | -100,00           |
| Engagement à réaliser fonds dédiés                                     |                   |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>   | <b>10 910,00</b>  |
| <b>Produit financier (Total III)</b>                                   | <b>1 000,00</b>   |
| Intérêts des placements  | 1 000,00          |
| <b>Charge financière (Total IV)</b>                                    |                   |
| Intérêts sur emprunts  | ,00               |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>  | <b>1 000,00</b>   |
| <b>RESULTAT COURANT</b>  | <b>11 910,00</b>  |
| <b>Produits exceptionnels Total V</b>                                  | <b>175 702,94</b> |
| Subvention investissement DRAC   | 87 851,47         |
| Subvention investissement Conseil départemental                        | 26 355,44         |
| Subvention investissement Municipalité                                 | 26 355,44         |
| Don club mécènes Fondation du Patrimoine                               | 8 000,00          |
| Collecte Fondation du Patrimoine                                       | 27 140,59         |
| <b>Charges exceptionnelles Total VI</b>                                | <b>175 702,92</b> |
| Restauration de la chapelle, phase I                                   | 175 702,94        |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>   | <b>,00</b>        |
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b>  | <b>208 002,92</b> |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>   | <b>196 092,92</b> |
| <b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>   | <b>11 910,00</b>  |

**Approbation du budget prévisionnel. Pour 20, abstention 0, contre 0.  
LE BUDGET PRÉVISIONNEL EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

## VI - RENOUELEMENT DU CONSEIL DE DIRECTION

Conformément aux dispositions de l'article 5 des statuts, il est ensuite procédé au renouvellement du Conseil de Direction et du Bureau de Direction. Le frère François Régis de BELLOCQ FEUQUIERES est désormais empêché de venir à la chapelle par la dégradation de son état de santé. Le prieur propose qu'il soit remplacé par le F. Thierry LAVABRE-BERTRAND. Le prieur propose de reconduire les autres conseillers directeurs :

**S. Michèle AUTEROCHE, F. Jacques de BENOIST de la PRUNARÈDE, F. Guillaume BOU, Claude FAUCHER, S. Christiane IMBERT, F. Thierry LAVABRE-BERTRAND, F. Laurent LIBELLE, F. Yann RODRIGUEZ-LELAURE, S. Marie-Claire SUBRA de SALAFA, F. Serge SUBRA de SALAFA, F. Jean-Claude VALETTE et F. Guilhem Van den HAUTE.**

**Ils sont tous élus à l'unanimité au Conseil de Direction.**

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST CLOSE À 12H14.**

Guilhem VAN DEN HAUTE

Michèle AUTEROCHE

Prieur sortant



Secrétaire de la séance

